

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

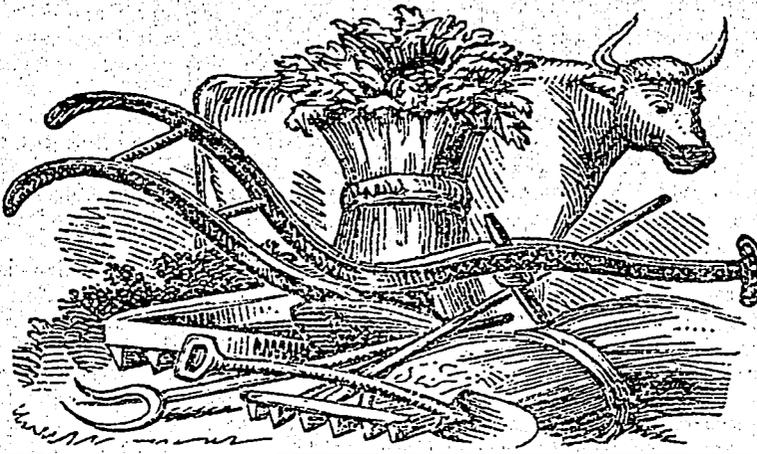
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

DES DIVERSES PLANTES FOURRAGÈRES PROPRES À ÊTRE CULTIVÉES SOUS LE CLIMAT DU CANADA.

Des Graminées

(Suite.)

AGROSTIS STOLONIFÈRE.

Cette graminée est une variété de l'agrostis blanche, les anglais lui donnent le nom de *Florin Grass*. On la reconnaît à son chaume de 1 à 2 pieds de long, rampant et stolonifère; à ses feuilles linéaires, planes, quelquefois raides, enroulées, glauques; à ses gaines rudes en descendant; à sa panicule oblongue-conique, resserrée, blanchâtre ou un peu purpurine, à rameaux et pédoncules scabres. (L'abbé Provancher.)

L'agrostis traçante est une plante précieuse au point de vue de la production fourragère d'une contrée. Son fourrage est estimé des animaux qui le consomment soit à l'état vert dans les pâturages, soit comme fourrage sec pendant l'hiver.

Elle fait un excellent mélange avec le mil, parce que, comme ce dernier, elle est vivace et tardive, ce qui rend très-facile la récolte de ces deux plantes semées ensemble, puisqu'elles seront à peu près également développées lors du fauchage.

C'est en Écosse surtout que l'on trouve cette graminée très-avantageuse; aussi s'en sert-on constamment pour la formation des prairies et des pâturages permanents ou temporaires, et on l'y fait toujours entrer pour une forte proportion.

Quelquefois on fait usage de sa faculté de se multiplier par ses stolons, pour la formation des prairies, mais ce moyen est lent et plus dispendieux que le semis. Si, cependant, cette faculté n'a pas une haute valeur dans ce dernier cas, elle est réellement avantageuse lorsqu'on emploie la plante comme herbe à pâturer. Dans cette circonstance, les nombreuses blessures que lui infligent les animaux en la rasant n'en empêchent pas de pousser. Au contraire ses tiges se multiplient davantage. Aussi est-ce comme pâturage qu'elle donne son plus fort produit.

L'agrostis stolonifère convient à presque tous les terrains, mais surtout à ceux qui sont frais et humides.

Les anglais tirent un excellent parti de cette plante, mélangée avec quelques autres aussi robustes, pour faire des prairies et des pâturages permanents sur des terrains infestés de mauvaises plantes de natures diverses. En peu d'années, ils changent ainsi ces maigres prairies en riches herbages. Mais pour cela ils apportent de grandes précautions dans le choix des semences et dans l'opération du semis, sans quoi le résultat serait certainement plus que douteux.

Il faut répartir les différentes graines du mélange également sur toute la surface; les enterrer uniformément à une légère profondeur ne dépassant pas un demi-pouce, faute de quoi la végétation serait compromise. Si on sème sur une céréale de printemps, il faut attendre que cette dernière soit levée. C'est alors que l'on sème et enterre avec le rouleau de bois si la terre est *moltonneuse* ou bien avec une légère herse sans causer aucun dommage à la céréale. Dans les temps de sécheresse un coup de rouleau ne peut que hâter la germination des graines de la future prairie.

Ces soins sont absolument nécessaires pour assurer le succès de l'opération. Heureusement le peu de dépense qu'ils entraînent les met à la portée de tous les cultivateurs.

Employée seule, l'agrostis stolonifère se sème à raison de 4 livres par arpent, environ $\frac{1}{2}$ de minot, car, suivant M. l'abbé Provancher, un minot de graines d'agrostis pèse 12 à 13 livres.

AGROSTIS COMMUNE.

Cette graminée, communément nommée *Franc-foin*, est vivace et se reconnaît à son chaume de 1 à 2 pieds de long, dressé et ascendant; à ses feuilles linéaires, planes; à ses gaines lisses; à sa panicule purpurine, très-étalée après la floraison, à branches divariquées, grêles, scabres. (L'abbé Provancher.)

L'agrostis commune se rencontre dans un grand nombre de prairies et de pâturages, mais sa présence dans ces cas n'est ordinairement qu'un simple effet de hasard, l'intervention du cultivateur n'y est pour rien. Aussi remarque-t-on qu'elle est très-irrégulièrement répartie sur la surface du champ; tantôt,

on n'en voit que quelques tiges éparses çà et là; tantôt, au contraire, elle couvre complètement le terrain à l'exclusion de toute autre plante.

Le cultivateur pourrait avec facilité corriger cette inégalité dans la venue de cette espèce fourragère. Il n'aurait pour cela que la peine de bien choisir sa semence, de n'employer que des graines parfaitement mûres; de les bien mélanger avec les semences des autres plantes qu'il veut faire entrer dans sa prairie et de répandre le tout le plus uniformément possible. Mais généralement, on n'aime pas à se troubler pour si peu, parce que, d'abord, l'agrostis commune se resème d'elle-même et qu'ensuite, on se contente de s'emparer, sans plus de soins, des balayures des feuil, sans se douter que, par ces graines, il en est quelques-unes qui sont considérées, avec raison, comme plantes nuisibles et que la plupart des bonnes graines qui s'y trouvent ne sont pas assez mûres pour donner naissance à des plantes vigoureuses.

Le franc-foin est peu difficile sur le choix du terrain; on le rencontre dans un grand nombre de sols de nature très-diverses; cependant il affectionne particulièrement les terrains argileux, meubles, mais il donne encore un produit passable dans les sols un peu secs et même siliceux.

Quoique cette graminée s'emploie de préférence pour la formation des prairies, on la rencontre néanmoins très-souvent dans les pâturages où les bestiaux la consomment avec avidité, pourvu qu'on la tienne toujours rase; parce que si on la laisse former ses fleurs, elle devient dure et peu savoureuse. Par conséquent l'emploi de cette plante comme herbe à pâturer ne sera avantageux qu'à condition d'y ramener les animaux très-souvent, et de ne lui laisser que juste le temps de reprendre après chaque tonte.

Les graines de franc-foin se sèment à raison de 6 livres par arpent ou un demi-minot, lorsqu'on les sème seules, ce qui n'est pas ordinairement le cas.

GLYCÉRIE FLOTTANTE.

Cette graminée, dont le nom vulgaire est *herbe à la manne*, possède les caractères botaniques suivants :

Vivace. Chaume de 3 à 5 pieds de long, comprimé, couché-radicant, puis redressé. Feuilles planes, linéaires, assez larges, courtes, très-glabres, les inférieures souvent flottantes, à gaines nervées, lisses. Panicule de 12 pouces de long, à branches simples, inégales, appliquées, à la fin écartées. Epillets de $\frac{1}{2}$ pouce à 1 pouce de long, cylindriques, appliqués, fleurs verdâtres. (L'abbé Provancher.)

Cette plante nommée aussi *paturin flottant*, se recommande à la consommation des animaux par son fourrage abondant et de bonne qualité. Il est tardif et convient particulièrement aux pâturages et aux prairies des terrains très-humides. Dans cette dernière circonstance surtout, aucune autre plante ne peut rendre aux cultivateurs de plus grands services et aucune ne lui est supérieure comme fourrage vert.

En Ecosse, on la fait presque toujours entrer dans la formation des prairies humides et encore en assez forte proportion.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Nous n'avons que peu de chose à dire aujourd'hui relativement au Canada. La plus importante nouvelle, c'est qu'on s'occupe actuellement de la fortification des villes de St. Jean (N. B.), de Montréal et de celles qui sont situées à l'Ouest de cette dernière.

A cet effet, les Chambres auront à voter la somme de £1,100,000.

Le procès du président Johnson paraît toucher à son terme. Il est de plus en plus probable qu'on prononcera sa déchéance. Quel sera donc en définitive le résultat de ce remue-ménage? Ce pourra bien être de créer aux Etats-Unis un état de chose tout-à-fait révolutionnaire. Tous les pouvoirs, exécutif et judiciaire, seront concentrés entre les mains d'un seul corps, le Congrès, dont rien ne contrebalancera plus l'autorité, et l'autorité de la Cour suprême, qui avait le droit de se prononcer sur la constitutionnalité des actes du Congrès, et le principe de la souveraineté des Etats ne seront plus rien. Rien n'opposant plus de digues aux volontés du Congrès, il pourra alors se porter à tous les excès. Si Dieu permet qu'il en arrive ainsi, nos voisins n'auront qu'à se frapper la poitrine; s'ils avaient aimé la justice et la vérité un peu plus que l'or et l'argent; s'ils n'avaient pas tout sacrifié aux grossiers intérêts de la matière, ils auraient eu des jours plus prospères et plus sereins.

On parle de la formation dans les Etats du Sud d'une société secrète, qui a nom Ku-Klux-Klan. Les ramifications de cette société s'étendraient jusqu'à Washington, et ses adeptes auraient pour but de se défaire secrètement, par le poignard ou autrement, des hommes du Nord qui sont opposés à ce que les Etats du Sud rentrent dans leurs anciens droits et privilèges, et cessent d'être traités en pays conquis.

Les grands journaux, ceux d'Europe surtout, ne tarissent point en fait de commentaires sur la grande majorité qu'a ralliée M. Gladstone en proposant des mesures très-favorables à l'Irlande. Tous les catholiques se réjouissent sincèrement de ce commencement du triomphe de la raison et de la justice; ils espèrent que l'Angleterre comprendra enfin qu'il n'y a de salut pour elle que dans la noble détermination qu'elle prendra de mettre les catholiques d'Irlande sur le même pied que les protestants. Des journaux protestants mêmes, depuis la victoire remportée par M. Gladstone, ont dit hautement que l'Eglise établie est une monstrueuse institution. L'Irlande en effet est un pays catholique avec une Eglise légale protestante et un clergé protestant bien doté, tandis que l'Eglise, à laquelle appartient la grande majorité du peuple, est expressément considérée comme n'existant pas, en vertu des lois votées par le Parlement, et que tous les actes de son administration, à l'exception de l'administration du mariage, sont, légalement parlant, ou nuls ou sujets à des pénalités légales.

Le 26 mars dernier, le P. Graty, de l'Oratoire, a été fait membre de l'Académie française, et, dans cette enceinte où il n'y a pas longtemps encore le nom de Dieu ne pouvait être prononcé sans provoquer des rires, il a flétri le dix-huitième siècle, celui qu'a fait Voltaire; il a imprimé un stigmate au front de la révolution, tout en l'épargnant un peu trop; il a déclaré qu'aucun progrès politique ou social n'est possible sans un progrès moral et religieux, fondé sur l'Evangile et sa force régénératrice. Il a été vivement applaudi, ce qui est de bon augure.

C'est le P. Félix qui cette année encore a prêché le carême à Notre Dame de Paris. Ses conférences, parfaitement écrites, véritablement éloquentes et profondément pensées sont destinées à produire un grand effet. Elles ont pour sujet *le Progrès par la Religion*. Le savant prédicateur s'applique surtout à combattre l'athéisme ou négation de Dieu, et il s'exouse d'avoir à lutter sur ce terrain. Un pareil sujet aurait en effet provoqué l'étonnement de ceux qui sous les mêmes voûtes entendirent la parole catholique au XVIIe siècle, mais il est aujourd'hui nécessaire de l'aborder, puisque l'athéisme est la plaie horrible de la société vivante, le véritable choléra des intelligences. Impossible de le nier, à moins donc de nier qu'il fait jour en plein midi, notre malheureux siècle est en proie à l'erreur universelle, radicale, absolue. On ne s'attaque plus de nos jours, comme

dans les siècles qui virent naître les hérésies, à quelques dogmes, à quelques vérités en particulier; mais on fait main basse sur tous les dogmes, sur toutes les vérités à la fois; on ne laisse rien debout, on nie Dieu pour s'adorer soi-même dans son orgueil. Heureux, dira-t-on, le Canada qui ne connaît pas de tels excès de démençance! Hélas! que ceux qui seraient tentés de parler ainsi se détrompent. L'athéisme nous envahit et bientôt nous en serons où en est l'Europe aujourd'hui. N'y en a-t-il pas parmi nous qui bannissent Dieu du monde des affaires, du monde de la politique? Plusieurs ne se font-ils pas gloire de professer cet article du *credo* des libertés populaires: que la religion n'a rien à démêler avec l'Etat? Il n'y a pas à en douter, c'est bien là l'athéisme et l'athéisme se montrant plus qu'à demi dans sa monstrueuse laideur. Il fait des efforts inouis, des efforts persévérants et cachés pour devenir complètement maître du terrain; il le sera quand la sécularisation de l'éducation sera un fait accompli parmi nous, ce qui ne tardera guère, à moins donc que le bras du Tout-Puissant agisse avec force et nous protège.

En Autriche, M. de Beust, ministre de l'empereur François Joseph, est venu à bout de faire voter la loi qui décrète le mariage civil. Cette mesure subversive de la religion a été passée, en dépit du Concordat qu'on a déchiré et foulé aux pieds, sans daigner prêter l'oreille aux douloureuses représentations du Chef de l'Eglise, et, ce qui prouve combien les idées irréligieuses et révolutionnaires ont fait de progrès parmi le peuple de Sa Majesté Apostolique, c'est que Vienne a témoigné l'allégresse que lui faisait éprouver ce résultat obtenu par des fêtes et des illuminations. Pauvres gens à qui la défaite de Sadowa n'a pu faire ouvrir les yeux!

L'empereur de Russie a rendu un ukase qui raye la Pologne du nombre des nations. La haine de la Russie contre cette malheureuse contrée va jusque là, qu'on prend tous les moyens d'annuler la langue polonaise, qui pourrait fournir une dernière chance de ralliement aux malheureux persécutés. Tout cela n'est au fond que la guerre la plus diabolique faite à notre sainte religion.

L'Italie jette toujours des yeux de convoitise sur Rome. On s'attend que les troupes pontificales auront bientôt à repousser les bandes garibaldiennes. Une grande partie des troupes françaises ont été rappelées; il ne reste plus que quelques mille hommes à Civitta-Vecchia qui a été puissamment fortifiée. Les zouaves se répandent par les montagnes afin de faire la chasse aux garibaldiens et de les tenir en respect. Nos zouaves écrivent de Rome qu'ils ne désirent rien tant que d'être bientôt en mesure de faire cette besogne. Ils nous ont aussi appris que le commandant Taillefer est caporal, de même que M. Gédéon Désilets, et que les canadiens Tétu, Hénauld et Prendergast sont fonctionnaires caporaux.

Nous donnons l'extrait suivant d'un journal italien, *Il Veridico*, qui met nos zouaves en regard des révolutionnaires italiens.

"Comme de raison, la petite troupe canadienne qui, comme celle des autres nations, vient défendre le Pape sans être à charge à son trésor, doit bien exciter la jalousie de ce royaume (l'Italie) qui ne maintient une armée que pour fusiller le peuple, réprimer le brigandage qu'il a fait naître et pour prélever ses taxes....."

"La qualité des volontaires canadiens, qui sont la fleur de vaillants soldats et de nobles citoyens, doit faire un contraste frappant avec les volontaires mercenaires dont s'honore la révolution, lesquels ont déjà souillé le sol pontifical de vils attentats et le nom italien d'une haine ineffaçable."

"Mais ce qui constitue surtout un défi aux yeux de la révolution, c'est l'enthousiasme qui a accueilli en France les croisés Canadiens. Il faut rendre hommage au grand Séminaire de

St. Sulpice, qui a si bien mérité du catholicisme en recevant ces défenseurs du St. Siège venus des régions lointaines de l'Amérique....."

"Rome a accueilli ses généreux défenseurs avec respect, reconnaissance et admiration, sentiments que leur vouera de même tout le monde catholique."

Etude sur le cheval percheron --- Peut-il améliorer la race canadienne?

RAPPORT À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Ce rapport vient de paraître dans le *Nouveau-Monde* de Montréal. L'espace dont nous pouvons disposer ne nous permet pas de publier plus qu'une analyse de ce document qui soulève une question nouvelle très-importante, qui n'a pas encore étudiée au point de vue de l'élevage canadien.

L'auteur commence par rendre compte de l'incident qui a donné lieu à son travail:

"Monsieur le Président, — Le 10 mai dernier, veille de mon départ pour l'Europe, vous voulûtes bien me charger de la tâche beaucoup trop honorable pour moi "de représenter la chambre d'agriculture, du B.-C., à l'exposition universelle de Paris, pendant mon séjour en France," conformément à une résolution passée le jour même par la chambre, dont l'un des membres, l'hon. U. J. Tessier, eut la bonté de me remettre une copie, le lendemain à l'heure du départ.

"Depuis mon retour, vous avez bien voulu accueillir avec faveur quelques observations sur l'amélioration de nos chevaux canadiens par le percheron: vous m'avez même demandé un rapport. Votre désir, Monsieur le Président, a été un ordre pour moi. La confiance dont vous m'avez toujours honoré me mettait dans l'impossibilité de vous désobéir.

"Les conclusions de mon étude vont contrarier plusieurs de mes amis. Je le regrette. Je regarde néanmoins comme un devoir de faire connaître au public le résultat de mes recherches. Les intérêts en jeu sont d'une grande valeur. Plusieurs sociétés d'agriculture et même des particuliers ont dépensé des sommes considérables pour acheter en Europe des étalons percherons à un haut prix. D'autres sociétés veulent faire la même chose.

"On leur dit sans cesse: "Nos chevaux canadiens viennent de la Normandie. C'est donc là qu'il faut aller chercher l'élément régénérateur. Le percheron a précisément ce qu'il faut pour cela: grande vigueur, force, tenacité au travail, rusticité, sobriété, etc.

"J'avoue avoir partagé moi-même ces idées pendant longtemps. Aujourd'hui, mieux renseigné, je n'ai pas honte de revenir sur mes pas. Je n'hésite pas à proclamer l'opinion contraire comme la seule vraie et bonne à suivre dans la pratique."

En arrivant en France l'auteur s'est mis en rapport avec des hommes faisant autorité sur la question. Il s'est trouvé en face de deux opinions. Suivant l'une, la race percheronne est d'une valeur presque sans égale, docile, douce, patiente, très-sobre, avec une santé excellente et un tempérament rustique et résistant. Les admirateurs lui attribuent une noble origine; ils la font descendre de l'Arabe. Ils admettent néanmoins qu'elle s'est éloignée du type primitif, qu'elle a perdu ses caractères arabes, qu'elle s'est modifiée profondément comme plusieurs races françaises qui sont même devenues abjectes, nuisibles et chétives par l'effet du climat, de la nourriture, et mille petites circonstances de localités. Ils admettent aussi que depuis une cinquantaine d'années, on a fait plusieurs tentatives pour l'améliorer, soit avec la race bretonne, soit autrement.

Cela dit assez que dans l'opinion même des plus chauds partisans du percheron, cette race telle que nous l'avons aujourd'hui n'est pas pure, c'est-à-dire, assez fixe pour transmettre toutes les qualités avec certitude. Or, c'est précisément ce que soutient l'opinion contraire. M. Eugène Gayot, ancien directeur des haras en France, l'un des hypologues les plus distingués de

l'époque, homme pratique autant que savant, dit que ceux qui font de la race percheronne, telle qu'elle est aujourd'hui, une grande renommée, une illustration hors ligne, se font une étrange illusion.

Au commencement de ce siècle, le Perche ne possédait qu'une population chevaline rare et médiocre. L'origine de celle dont on parle tant aujourd'hui ne monte pas au-delà de 1810. Elle paraît avoir eu pour point de départ la rencontre un peu fortuite des races de trait de la Bretagne et de diverses variétés de l'importante famille boulonnaise. Les produits soumis à un système d'élevage spécial, et aux influences naturelles de la localité, se sont façonnés suivant un mode nouveau, et ont pris le nom de percherons, justifié d'ailleurs par les caractères qui leur étaient devenus propres.

Avant de s'adonner à l'élevage du cheval, l'habitant du Perche se servait à peu près exclusivement de bœufs pour les travaux de l'agriculture. Ainsi disent MM. Renault et Sanson, la race percheronne telle qu'elle est aujourd'hui, est un produit assez récent de l'industrie humaine, agissant surtout par les cultures granifères de la Beauce. La principale, sinon la seule raison du mérite du cheval percheron actuel, se trouve dans l'avoine qu'il consomme dès son jeune âge en très-grande quantité. La plaine de Chartres élève un grand nombre de chevaux de trait qui ont une toute autre origine. Chose remarquable, c'est que le régime auquel sont soumis les jeunes chevaux élevés dans ce pays, exerce sur eux une influence telle qu'elle communique à tous ces poulains de robe grise et de provenances diverses, un cachet d'uniformité qui les rend très-difficiles à distinguer les uns des autres. Les chevaux de trait deviennent percherons par cela seul qu'ils ont été élevés dans la plaine de Chartres. S'ils n'ont pas tout à fait les caractères du type primitif, ils en ont du moins la constitution et les qualités.

(A continuer.)

Culturo des patates

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les excellents conseils donnés par M. Rousset, qui s'est occupé avec tant de soin et de succès de ce tubercule précieux, et d'indiquer les résultats obtenus à la suite d'expériences auxquelles s'est livré cet intelligent agronome.

10. *Choix de la semence ou des tubercules à planter.*—Quelle que soit la variété qu'on aura adoptée, on pourra toujours la rendre productive en ayant soin de choisir dans son champ les plantes les plus vigoureuses et les plus productives et bien mûres pour en planter les produits.

L'année suivante, on procédera de même dans la récolte produite par la plantation des tubercules ainsi choisis, et bientôt on aura une bonne variété productive.

20. Prenez, pour la reproduction, des tubercules plus gros que petits, sans être non plus des plus gros, les petits n'étant que rarement assez mûrs et les forts d'un prix trop élevé et ne produisant plus en proportion de leur poids; d'ailleurs la quantité est moindre.

30. *Préparation.*—J'ai remarqué personnellement une différence de vigueur dans les plantes provenant de patates *verdies* au soleil. Il est donc permis de conseiller d'exposer à la lumière, soit sous des hangars, soit autrement, les tubercules destinés à la reproduction.

40. *Epoque de la plantation.*—Le plus tôt possible, pourvu que le tubercule soit mûr. La récolte en est plus abondante et moins sujette à la maladie.

Mais on n'est pas toujours libre de planter dès les premiers beaux jours : les travaux sont pressants, la pluie peut contra-

rier, et force est quelquefois de ne confier les boutures à la terre qu'à une époque déjà avancée, et les pommes de terre pourront avoir des germes plus ou moins longs, surtout si la cave est un peu chaude ou à température variable.

50. Dans ce cas, la première chose qu'on fait ici, c'est d'occuper le petit personnel de la ferme, la femme et les enfants, à casser ces germes exprès, de peur de les endommager par les manipulations indispensables de transports et autres.

J'ai constaté personnellement et par pesées exactes une différence de rendement de 10 sur 72 en faveur de la plantation avec germes intacts, quelle que soit leur longueur; j'en ai planté ayant 8 pouces.

Ce bénéfice s'explique par un double motif : 10. le premier germe est toujours plus vigoureux que le deuxième et à *fortiori* que le troisième, nés du même œil de la pomme de terre; la levée s'est faite 11 à 14 jours plus tôt. C'est donc la même chose que si l'on eût planté 11 à 14 jours plus tôt.

60. *Sol.*—Avant de planter, il a fallu choisir le terrain; comme nous avons oublié de le faire, veuillez pardonner l'anachronisme et revenons sur nos pas.

La pomme de terre n'est jamais bonne dans les terrains argileux humides, mais elle est délicieuse venue sur un sol léger, sableux et surtout calcaire.

70. *Fumier.*—Tous les engrais, excepté celui des pores (qui est trop froid si le terrain n'est pas très-léger), conviennent plus ou moins à la solanée qui nous occupe.

80. *Préparation du sol.*—Au moins deux labours, dont un aussi profond qu'on le pourra, et l'autre de profondeur ordinaire, avec fumure abondante, car il vaut mieux mélanger intimement à l'avance la terre et l'engrais que de mettre le fumier directement en contact avec les semences : on gagne en qualité.

90. *Plantation.*—Cette opération se fait à la houe ou à la charrue. Si le sol est humide, il devient indispensable de déposer le tubercule superficiellement; si le terrain est sec, il faut le mettre à 7 ou 8 pouces dans le sol, si l'on ne veut pas butter. On a l'habitude d'espacer les semences d'environ 8 à 10 pouces seulement et de couper les tubercules de semence. C'est une erreur. L'expérience m'a appris qu'un espacement d'au moins 14 et même 18 pouces est de beaucoup préférable, les lignes en ados étant à 27 à 33 pouces de distance entre elles. Tubercules moyens et entiers. Le rendement est plus beau.

100. Le buttage est nécessaire dans les terrains humides et partout avantageux, si léger que soit le sol, si l'on n'a pas planté à une profondeur, de manière que les racines productives soient suffisamment couvertes.

Dans tous les cas, un binage énergique doit atteindre au moins à la profondeur des semences, sarclage, si besoin est, avant chaque buttage (il est bon de le faire deux fois), dont le premier dès la sortie des fanes, et le deuxième, quinze jours à trois semaines plus tard, quand les plantes ont atteint 5 à 8 pouces au plus. Pour butter il est bon de couvrir très-peu le semencier, afin que la levée se fasse plus vite. C'est alors surtout que le double buttage est utile. On gagne ainsi quelques jours d'avance, ce qui est assez avantageux, à *fortiori* si l'on est en retard.

N'importe comme on fasse, il faut toujours que le buttage définitif couvre les boutures d'au moins 10 pouces, si l'on veut obtenir une belle récolte.

110. *Couchage des fanes.*—Chacun a pu remarquer que, quelle que soit la longueur de la partie aérienne des pommes de terre, si la plante se couche, le rendement est plus fort que si la tige demeure debout. Cette position horizontale, en ralentissant la circulation, provoque le développement des tubercules. La conclusion est qu'au besoin il faudra obtenir artificiellement cette disposition si la nature n'y pourvoit elle-même.

Petite chronique agricole

Le mois consacré à la fabrication du sucre d'érable est terminé, et malgré les appréhensions et même les sinistres prédictions de certains faux-prophètes, la récolte a été des plus abondantes. On nous dit qu'à St. Jean Port-Joli et l'Islet, bon nombre de cultivateurs ont atteint et dépassé le joli chiffre de 1000 à 1200 livres. Ici, à Ste. Anne, où les érablières sont moins considérables, on a généralement fait de 600 à 700 lbs. C'est un beau présage pour la seconde récolte.

Cette époque est généralement un temps de petites fêtes pleines de douceurs et de gaieté. On aime toujours à faire une ou deux visites aux *sucriers* qui se montrent généralement bien affables et bien hospitaliers. Là, assis sur un bon lit de sapin, les gourmands donnent libre cours à leur appétit. Ils se *décarent*, comme on dit. Il faut avouer aussi que nos *sucriers* sont tous habiles dans l'art culinaire, et qu'ils ont le grand talent de tenter leurs convives en exhibant à leurs yeux avides des mets bien doux au palais. Où trouver, en effet, quelque chose de plus ravissant et de plus délicieux qu'une belle *cassottée de tûre* ?

Cette fabrication du sucre coûte cher au cultivateur, c'est pour lui un temps de rudes fatigues. Pendant trois à quatre semaines il est presque toujours sur pied : le jour il lui faut *courir* les érables, transporter l'eau, *caler* les casseaux, préparer le bois de chauffage ; la nuit, veiller la plupart du temps pour faire bouillir. De plus il n'a pas comme à la maison tout le confort désirable ; son lit n'est pas très-moelleux, et le froid qui s'introduit de tous côtés à travers les pièces disjointes de sa rustique demeure le fait souffrir le plus souvent. Parmi ceux qui le visitent pour s'amuser et se distraire, il s'en rencontre plusieurs qui sont loin de se douter de ses fatigues et de ses privations. Ils ne voient dans ce genre de vie que le beau côté, ce qui flatte le goût. Mais pour lui ces saveurs sucrées perdent vite leur prestige, il finit par n'en faire aucun cas.

La saison du sucre écoulée, notre laborieux et intelligent cultivateur ne se sépare pas de ses chers érables sans que tout soit à l'ordre. Les casseaux sont soigneusement mis en *cage*, les *coins* ramassés et mis en *pile*, les vaisseaux bien nettoyés et placés dans un angle de la cabane. Il songe à l'année *prochaine*. Quand il faudra recommencer les mêmes travaux, il trouvera tout ce qu'il lui faut à sa place ; il sait, par expérience, que de l'ordre et de la propreté naît l'économie. Il regagne satisfait le toit qui abrite sa famille, et se prépare aussitôt à commencer les travaux des champs.

RECETTES AGRICOLES

Indigestion de lait des jeunes veaux

Il arrive aux jeunes veaux de prendre tant de lait qu'ils en ont une indigestion qui leur donne la diarrhée, dont ils périssent assez souvent. Voici un remède qui a toujours réussi :

Faites avaler, matin et soir, au veau une cuillerée d'huile d'olives dans laquelle vous aurez fait dissoudre une pincée de salpêtre (azotate de potasse).

Il guérit ordinairement à la première prise.

Figures d'abeilles

Le journal d'agriculture *l'Economie rurale*, donne le remède suivant contre les piqûres d'abeilles, guêpes, frelons, etc., pour enlever la douleur et empêcher l'enflure occasionnée par la piqûre d'abeilles, etc. : appliquez dessus du tabac mouillé avec de l'eau ou de la salive, si vous n'avez pas de l'eau à votre portée.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

VII

Un passager

(Suite.)

— Ah ! oui, murmura Roscoff, ma demoiselle Yvonne ?

— Ma pauvre cousine n'a plus que moi ; la volonté de son père nous a fiancés, je dois vivre pour elle...

— Vous avez raison, Monsieur le vicomte ; l'exécution scrupuleuse d'un devoir est plus noble qu'un trépas volontaire. Seulement bien des choses restent obscures pour moi dans votre récit... Vous avez quitté la prison où l'on feignait de vous oublier pour monter sur la *Thémis* ?

— Oui.

— Vous êtes ici à l'abri de la hache ; mais, au lieu de vous renfermer dans un navire dont le retour ne semble nullement déterminé, pourquoi Brutus ne facilitait-il pas votre départ pour l'Angleterre ?

— Il a cru plus prudent de me faire donner asile sur un bâtiment de l'Etat ; dès que nous apercevrons un navire faisant voile pour l'Angleterre, je quitterai la *Thémis*, et...

— Monsieur le vicomte, dit Roscoff, le matelot de la *Sainte-Anne* pouvait à terre se dévouer à vous corps et âme ; sur la *Thémis* le commandant qui gouverne tant d'hommes est esclave des ordres reçus.

— Quels sont ces ordres ?

— De fuir une rencontre, d'éviter toute bataille, jusqu'au trentième jour de navigation.

— Excès de prudence ! objecta Hector.

— Je me défie de la prudence, la ruse se cache souvent sous une apparence honnête.

— Mais après ces trente jours...

— Après, je prendrai connaissance de nouveaux ordres.

— Attendons avec confiance, Roscoff."

Le capitaine se mordait les lèvres d'un air pensif.

Il se leva, puis regardant Hector de Kéroulas avec tristesse :

— Vous ne m'en voulez pas, Monsieur le vicomte ?

— De quoi, Roscoff ?

— De servir sous un drapeau qui n'est pas le vôtre.

— Tu sers la France, brave marin ! tu te souviens que Duguay-Trouin et Lamoignon-Piquet étaient des Bretons comme toi, et tu marches ! Non ! non ! je ne te blâme pas... Tu crois à l'avenir, au progrès sans doute ! une honnête liberté te sourit d'en haut ! et malgré les excès commis en son nom, tu veux croire qu'elle vient de Dieu ! Roscoff, tu gardes la religion au cœur, et l'amour du pays ; avec ces opinions là, on suit toujours la bonne route !

— Je me rends ce témoignage, Monsieur le vicomte, que je crois agir loyalement, et je vous sais gré de le comprendre... Je regrette seulement que, parmi nos officiers, votre nom et votre titre soient des accusations ! vous trouverez de l'hostilité peut-être, quelques-uns épousent la révolution dans toutes ses horreurs, et plus d'une fois vous entendez blasphémer ce que vous respectez. N'oubliez point que je suis dans l'impossibilité de vous défendre, et que vous ne devez ni répondre, ni comprendre, ni rien relever de ce qui vous sera douloureux : ce bâtiment appartient à la république, et c'est le drapeau de la république qui flotte à nos mâts.

— Vous n'aurez pas à vous plaindre de moi, Roscoff, répondit le jeune homme. Je serai patient, et si j'étais tenté de m'oublier, vous me rappelleriez au calme par un seul regard.

— Je crois prudent de ne pas révéler votre nom, et je prévenirai Flambard et les mousses.

— Agissez à cet égard comme vous voudrez ; ce que vous ferez sera bien fait.

Le capitaine mit sa main dans la main que lui tendait le vicomte, et celui-ci gagna la cabine que Guilanek lui désigna. Roscoff fut longtemps à s'endormir, et ses dernières paroles furent celles-ci :

Quelle peut être la pensée secrète du citoyen Brutus ?

VIII Révolte

Le jour se leva radieux, illuminant le ciel de lumières roses, orangées, écarlates, baignant de lueurs la mer à peine enflée. Le vent était bon, et la *Thémis* filait sous ses voiles blanches, comme un oiseau gigantesque échappé à la destruction des êtres du premier monde.

Dès que le capitaine fut sur le pont, et Roscoff se levait à l'anbe, il prit à part le maître d'équipage, Faribole et les deux mousses. Sais-tu, demanda-t-il à Flambard, le nom du passager ?

— Non, capitaine.

— Roscoff haussa les épaules.

— Est-ce que tu ne m'aimes plus, Flambard ?

— Pouvez-vous croire, capitaine !

— Alors, appelle-moi Roscoff dans l'intimité... c'est déjà bien assez désagréable que tu sois forcé de me respecter en public.

— Je te respecterai toujours et partout, Roscoff, parce que je t'estime.

— Bien, matelot, bien !... je ne remercie la république que d'une chose ; elle permet au moins de se tutoyer !... Eh bien ! ce passager, c'est..."

Flambard, Faribole et Moucherem se rapprochèrent.

Guilaneq ne fit pas un mouvement, il était dans le secret.

— "C'est... répéta Flambard.

— Le Vicomte de Kéroulas.

— Qui l'a fait embarquer ?

— Le citoyen Brutus... un républicain et un féroce, je t'en réponds... tu ne le connais pas autant que moi parce que tu as vécu davantage sur mer, mais Anaik a grandi dans le voisinage du domaine de Kéroulas, père de Mlle Yvonne... et Antoine Quéraren était fermier ; cet Antoine est le fils de Jean-Louis Quérar, un honnête homme dont le dévouement s'est prouvé plus d'une fois. Anaik est une bonne âme toujours prête à penser des gens des choses avantageuses ; la famille des Quérars s'était même montrée excellente pour elle, hors Antoine, sorte de sauvage épais et rusé, de lourde encolure, mais pétri de malice, vénimeux et rancunier, avare et sournois... Il eut dans le temps une vague idée de demander Anaik en mariage, mais la pauvreté de la fillette l'empêcha de suivre le seul instinct droit auquel il eut un moment cédé... Tu le sais, pendant le grand bouleversement nous bouillonnions ensemble, et Mériadec nous apprit la vérité, comme nous voyions de la rade blanchir Récouvrace... Anaik savait peu de détails sur l'existence d'Antoine. Il avait quitté le pays depuis un certain nombre d'années ; son père en mourant le fit héritier d'un petit bien, il le vendit et partit pour la capitale. Il revint à Brest une seule fois, et sa présence devint comme un signal de pillage et de destruction. Ce fut pendant son court séjour au pays que commencèrent les pillages et les incendies. Il parlait de proscriptions et d'échafaud avec une joie diabolique, et se vantait d'avoir bu un ver de sang d'aristocrate. Le château de Kéroulas fut réduit en cendres ; Mlle Yvonne échappa à grand-peine au massacre, et peu de jours après la nuit horrible où ma sœur la recueillit à demi morte, Antoine, devenu citoyen de Brutus, acquérait le domaine de l'orpheline pour la valeur d'une paire de bœufs... Tu sais ce que le Gouvernement a fait de notre capitaine dont Dieu ait l'âme : A l'heure où il montait sur l'échafaud, le vicomte Hector entra à Brest ; il reçut la bénédiction et les ordres du mourant, vit sa cousine, se fiança à elle selon le vœu de son oncle, puis partit pour Brest où je lui ménageai un logement chez la mère de Faribole... Le lendemain, il était dénoncé par Noirot, conduit devant Brutus, et mis en prison... Les nouvelles maritimes reçues devenaient de plus en plus mauvaises... On guillotina les nobles, et les nobles possédaient les charges ; il fallait remplir les cadres... on choisit des gens expérimentés dans la pratique, mais plus braves que savants... De quartier-maître à bord de la *Sainte-Anne*, je devins capitaine de la *Thémis* ; un bel avancement, matelot ! qui pourtant me laissa le cœur triste... On m'a donné pour officiers des hommes que je ne connais point, bons peut-être, habiles aussi, mais qui sont là d'hier. Excepté toi et les moussaillons, je n'ai pas un ami à bord... Tu sais qu'hier au moment de partir nous avons dû attendre... le commissaire du Gouvernement m'amenait un passager dont je ne pus au premier moment distinguer les traits...

ce passager est M. de Kéroulas, et le citoyen Brutus le recommande... Quand le noble jeune homme m'a conté tout cela hier, j'ai frémé malgré moi, je soupçonne une trahison, je flaire un danger... Je ne crois ni à la générosité ni à la pitié d'Antoine ; il m'a tendu un piège, mais qu'il ne me charge point d'y faire tomber le neveu de mon capitaine ?

— Tu exagères tes craintes, dit Flambard.

— Je le souhaite ; dans tous les cas, je voulais te recommander ceci : le vicomte de Kéroulas est simplement pour nous le citoyen Hector... nul de nous ne le reconnaîtra.

— C'est bien, répondit Flambard.

— Vous entendez, vous autres ? demanda Roscoff.

— Oui, capitaine.

Un moment de silence régna entre les amis ; le commandant fit un signe, les mousses s'éloignèrent.

— "Mer jolie, et bonne bise ! dit Flambard gaiement, pourvu que la Providence... dis donc, Roscoff, entre nous je peux bien parler de la Providence... quand les autres seront là, je dirai le hasard... pourvu que la Providence nous envoie sous le vent un bon petit navire ennemi."

Roscoff tressaillit et ne répondit pas.

— "Hein, poursuivit Flambard, comme le canon ronflerait, et quelle satanée mitraille j'enverrais dans une coque de frégate, de corvette ou de brick, peu m'importe, pourvu qu'il s'agisse de se bûcher... Ma parole, j'éprouve déjà une démangeaison, et gare au premier matelot qui se frotte à moi dans un abordage."

— "Espérons qu'avant six semaines..."

Flambard se vit interrompu dans sa profession de foi belliqueuse.

Les hommes du quart se relayaient ; l'heure du repas était venue.

Le matelot suivit ses camarades, et l'activité matinale qui règne à bord d'un navire commença sur la *Thémis*. On lava le pont, les cuivres étincelèrent ; on mit en ordre le moindre bout de filin ; les mousses couraient comme des écureuils dans la mâture et sur les vergues ; le soleil rayonnait de toute la magnificence juvénile d'un jaune soleil de mai.

Le vicomte de Kéroulas parut sur le pont.

Apercevant Roscoff à l'arrière au milieu de ses officiers, il lui adressa un salut réservé, et il comprit à la direction de tous les regards que l'on s'occupait de lui.

Le déjeuner réunit l'état-major et le passager.

Roscoff le nomma à chacun des officiers ; on échangea froidement des formules de politesse ; bien que le nom du citoyen Hector eût été seul prononcé, les officiers de la *Thémis* se sentaient gênés en face du gentilhomme. La simplicité de son costume n'enlevait rien à la distinction aristocratique de ses manières. Le lieutenant Julien Grenier et le sous-lieutenant Pierik Leneven ne se sentaient pas les égaux de leur voisin de table. Il parlait peu, mais ses paroles et sa voix avaient quelque chose de particulier et d'indéfinissable. On ne pouvait le haïr sans motif ; mais on s'éloignait de lui instinctivement. Vers la fin du repas, soit hasard, soit volonté, et afin de connaître un peu mieux le citoyen Hector, les officiers amenèrent la conversation sur la politique.

Julien aimait la république en enthousiaste, en poète ; il refusait de voir ses infamies et les regardait comme la suite de l'opposition qu'on avait faite à son avènement. Il secouait ce qu'il nommait les préjugés de l'enfance, citait à tout propos les héros antiques, refusait de voir le sang répandu, les victimes immolées et montrait la liberté resplendissante, le bonnet phrygien en tête, la lance à la main, régénérant le monde à son apparition attendue. Julien avait lu Jean-Jacques et Voltaire ; l'entraînement de la jeunesse faisait le reste. Il se déclarait prêt à mourir pour cette République sacrée, et jurait qu'il lui sacrifierait sans regret non seulement ses biens et son avenir, mais sa famille et sa vie !

Pierik était tout autre.

Privé d'enthousiasme, parce que les enthousiastes sont au moins doués de facultés puissantes et vivaces, il voyait dans l'ère de la république l'avènement du prolétaire, l'avilissement de la noblesse, par sa suppression, le triomphe des oséus, le revirement subit des fortunes.

(A continuer.)

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

Anctil, Augustin (3)	Anctil, Frs. X.
Boucher, Frs.	Basselet, J. B.
Beaulieu, J. B.	Bérubé, George
Caron, Narcisse	Caron, Hilaire
Dubé, Michel	Dubé, Colonel V.
Dubé, Alexandre (2)	Dubé, Joseph
Dubé, Michel	Dionne, Louis
Flagler, Miss M. (2)	Fredet, F. X.
Gauthier, Jean	Gagné, Odilon
Granger, Esq.	Gagnon, A. D.
Guy, Prime	Groncin, Marie
Hudon, Clément	Hudon, Urbain
Lévêque, Napoléon	Lévêque, Clément
Lévêque, Stanislas	Lajeunesse, Isaïe
Michaud, Vincent	Martin, Prudent
Ouellet, Alfred	Ouellet, David
Ouellet, Baptiste	Ouellet, Vve Nicolas
Pelletier, Siméon	Pelletier, Francis
Parent, Antonin	
Rouleau, Eloi	
Soucy, André	Smith, Charles
Tirrock, Thomas	Théberge, H. (2)
Vinet, R.	

7 mai 1868. J. DIONNE, M. P.

A VENDRE

la LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

GRAINES DE JARDINS

Sc., Sc., Sc.

ASSORTIMENT COMPLET ET CHOISI.

GRAINES DE TABAC

DE DIFFÉRENTES ESPÈCES.

Toute commande par la poste, pour achat de graines, recevra la plus prompte attention. Les frais de poste pour l'envoi de graines ne sont que d'un centin par once.

AVIS.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

COCHONS WHITE CHESTER
PURE RACE

PATATES
GARNET CHILI
30 MINOTS

PATATES LES PLUS PRODUCTIVES ET DE MEILLEURE QUALITÉ

Prix : Le minot \$1.25—Par 2 minots, \$1.00 le minot.

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

La *Flore Canadienne*, ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada, donnant le nom botanique de chacune, ses noms vulgaires français et anglais, indiquant son parcours géographique, les propriétés qui la distinguent ; le mode de culture qui lui convient, etc., accompagnée du Vocabulaire des termes techniques et de chefs analytiques permettant de rapporter promptement chaque plante à sa famille, au genre et à l'espèce qui la déterminent. Ornée de plus de 100 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, curé de Portneuf. En 2 volumes. Prix, brochés, 10 chelins ; reliés, 12s. 6d.

Le *Verger Canadien*, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada. Ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, auteur de la *Flore Canadienne*, d'un traité élémentaire de botanique, etc. Deuxième édition. Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.

Le Jardinier pratique ou Guide des amateurs dans la culture des plantes utiles et agréables, contenant les jardins fruitiers, potagers et d'agrément, augmenté de la composition des jardins et de la culture des plantes de serres et d'agrément, par M. H. Rousselon. Illustré de 200 gravures sur bois. Prix, 3s. 9d.



BUREAU DU PERCEPTEUR

DU

REVENU DE L'INTERIEUR

DU

COMTÉ DE KAMOURASKA.

Le Soussigné étant chargé de la Direction et Perception des revenus de l'Intérieur pour la DIVISION DE TEMISCOUATA, donne AVIS : Qu'à l'avenir toutes les personnes qui peuvent avoir affaire avec ce Département touchant les licences pour la vente des liqueurs spiritueuses ou autres, etc., etc, aient à s'adresser à son Bureau, à Ste. Anne de la Pocatière, jusqu'à nouvel ordre.

F. DEGUISE,

P. R. I. C. K.

Bureau du Percepteur du Revenu de l'Intérieur, Comté de Kamouraska. Ste. Anne de la Pocatière, 30 avril 1868.



DEPARTEMENT DE LA MARINE

ET DES

PECHERIES.

OTTAWA, 29 NOVEMBRE 1867.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que toutes COMMUNICATIONS relatives aux Lumières, Vaisseaux-Phares, Signaux, Balises, Bouées, Règlementation des Havres, Enquêtes sur les Naufrages et leurs causes, Dépôts de provisions et secours aux marins naufragés, Hôpitaux de Marine, Bureaux d'engagement des Matelots, Pilotage, Police riveraine, Inspection des Bâteaux à Vapeur, Classement des Bâtiments, Examen et Octroi du Certificat aux maîtres et contre-maîtres, etc., Vapeurs Provinciaux, Canonnières, Vaisseaux employés à l'amélioration de la navigation, et généralement aux affaires de la Marine pour le Canada devront être adressées.

Département de la Marine et des

Pêcheries,
Branche de la Marine,
OTTAWA,

et celles relatives à la protection, à la réglementation et au développement des Pêcheries Maritimes, Cotières et de l'Intérieur, l'Inspection du Poisson et des Huiles de Poisson, et de l'avancement général des Pêcheries pour le Canada, devront être adressées :

Département de la Marine et des

Pêcheries,
Branche des Pêcheries,
OTTAWA.

P. MITCHELL,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

LE CONSERVATEUR DES DENTS



Odorant du Dr. POURTIER, chirurgien-dentiste. Préparation hygiénique scientifiquement composée pour purifier la bouche, conserver les gencives et les dents. A vendre chez tous les pharmaciens et à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville; Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauéc.



Ottawa, 23 Octobre 1867.

AVIS PUBLIC

SECRETARE D'ETAT DU CANADA

EST par le présent donné que toutes communications relatives aux Affaires des Terres des Sauvages et aux Affaires des Terres de l'Ordonnance appartiennent au Canada devront à l'avenir être adressées à "L'Honorable Secrétaire d'Etat du Canada, Ottawa."

ETIENNE PARENT,
Sous-Secrétaire d'Etat du Canada.

29 octobre 1867.

**AUX CULTIVATEURS
ET
PROPRIÉTAIRES DE MOULINS**

Grande Scierie de l'Isle-Verte
Concertée en manufacture d'instruments
agricoles, etc.

DEFIE TOUTE COMPETITION!!!

Les soussignés offrent en vente, à leur Manufacture d'instruments agricoles, des *Arrache-Patales* perfectionnés qui ne laissent rien à désirer quant à leur bon fonctionnement.

Ils ont constamment en mains : Moulins à battre, Cribles, Charrues de douze modèles, et considérées les meilleures en usage ; Roues pour voitures de toutes espèces ; *Smuts* perfectionnés pour moulins à farine ; Chaudières à sucre et à soupe ; Poêles de cuisine, de chambre, de parloir et de laiterie ; de différents patrons.

Les soussignés désirent informer les propriétaires de moulins qu'ils seront toujours désireux de recevoir leurs commandes pour toutes espèces de mécanisme se rattachant à la construction de moulins. Ils désirent surtout attirer l'attention des meuniers sur les *Smuts* (machines à nettoyer le grain) perfectionnées, qui ont donné jusqu'à présent beaucoup plus de satisfaction que ceux manufacturés dans d'autres boutiques du Canada.

Nous attirons particulièrement l'attention des cultivateurs, sur le prix réduit des Charrues à renchasser et à faire les sillons. La charrue seule \$5.50, et avec l'appareil à tracer les sillons, \$1.00 de plus, soit \$6.50.

CHS. BERTRAND et ANT. ROUSSEAU,
Manufacture d'instruments agricoles,
etc., etc., à l'Isle-Verte.

30 avril 1868.

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes* : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

DÉPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

IL a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de faire les nominations suivantes :

PHILIPPE HUOT et EDOUARD PANET-LARUE, écuyers, de Québec, pour être agent conjoint des propriétés appartenant ci-devant à l'ordre des Jésuites dans le district de Québec, au lieu et place de l'honorable Louis Panet, démissionnaire.

JOSEPH LAURIN, écuyer, de Québec, agent du Domaine de la Couronne censive de Québec et des Trois-Rivières, pour être aussi agent de la Seigneurie de Lauzon et surintendant des lots de grève et à eau profonde dans la Province de Québec, au lieu et place de Félix Fortier, écuyer, avocat, nommé Greffier du Conseil Exécutif de la Province de Québec.

J. O. BEAUBIEN,

Commissaire des Terres de la Couronne.
2 avril 1868.

VINS DE MESSE

Constamment en mains chez les soussignés
CERTIFICAT.

J'AI examiné un Vin de Sicile provenant des Caves de MM. GARANT & TRUDEL, et j'ai trouvé dans ce Vin tous les éléments contenus dans les Vins ordinaires ; en conséquence je puis le recommander comme *Vin de Messe*. Pour les Malades, ce Vin qui est très capiteux, convient infiniment mieux que les Vins de Xérès et d'Oporto, qui sont presque tous falsifiés ou adultérés.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

Québec, 17 juin 1867.

Ce Certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel.

Les soussignés sont agents de la maison G. E. Desbarats ; ils sont aussi autorisés à recevoir le paiement des abonnés ou de nouveaux abonnements à la *Gazette des Campagnes*.

GARANT & TRUDEL,

Libraires,

Rue la Fabrique, Haute-Ville, Québec.

RUCHES AMÉLIORÉES
A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

LES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET
Apiculteur à St. Hilaire.

TRAITÉ

DE CALCUL MENTAL
à l'usage des écoles canadiennes

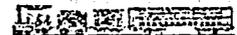
PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

Ce petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,
Imprimeur-Editeur



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

De la Pointe-Lévis à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	9 30 AM	4-00 PM
Hadlow	9-40	3-50
Chaudière Junction ...	10-05	3-30
St Jean Chrysostôme...	10-20	3-10
St Henri	10-40	2-50
St Charles	11-10	2-15
St Michel	11-35	1-50
St Valier	11-48	1-35
St François ou Berthier.	12-08	1-13
St Pierre	12-20	1-00
ST THOMAS	12-40	12-40 AM
Cap St Ignace	1-20	12-13
L'Anse à Gile	1-32	12 00
L'ISLET	1-50	11-45
	2-05	11-30
Trois Saumons	2-15	11-15
St Jean Port Joli	2-35	10-50
Elgin Road	2-47	10-37
St Roch	3-00	10-20
STE ANNE	3-30	9-50
Rivière Ouelle	3-50	9-25
St Denis	4-08	9-05
ST PASCAL	4-25	8-45
St Hélène	4-45	8-20
St André		8-05
St Alexandre	5-15	7-50
Chemin du Lac	5-35	7-25
RIVIERE-DU-LOUP	5-55	7-00

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.